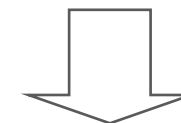
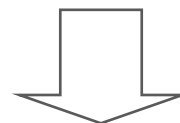
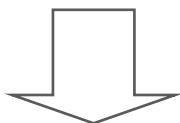
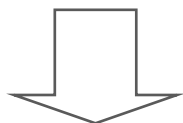


LABELLISATION DES CLUBS DE SAMBO 2019-2020

Chaque club a la possibilité d'obtenir de la fédération française de lutte & disciplines associées de 1 à 4 labels nationaux pour une durée de 2 ans. Des conditions minimales communes puis spécifiques à chaque label sont à remplir.

CONDITIONS MINIMALES D'ACCÈS À UN LABEL

- 30 licenciés minimum
- 1 éducateur, au minimum BF1, en activité, licencié au club
- 2 séances de sambo par semaine
- Une salle avec tapis fixe (100 m² minimum)
- Espace dédié à l'information des publics dans la salle
- Tract spécifique de rentrée sportive
- Utilisation de l'adresse mail FFL
- Site ou blog ou réseau social du club qui communique sur les activités du club
- Affiliation à jour et fonctionnement démocratique
- Mixité des dirigeants : présence d'au moins une femme au conseil d'administration du club



LABEL NATIONAL ÉCOLE DE SAMBO

Club qui propose une pratique éducative, sécurisée et de qualité à destination d'un public jeune

LABEL NATIONAL ANIMATION

Club caractérisé par la diversité des pratiques proposées et des publics accueillis ainsi que par un accueil de qualité et un encadrement compétent dans le domaine de l'animation

LABEL NATIONAL PERFORMANCE

Club qui regroupe les conditions d'accès à la performance et qui obtient des résultats sportifs en nombre et de qualité

LABEL NATIONAL CLUB SANTÉ

Club identifié comme un acteur de la prévention et du développement de la santé et du bien-être

LABEL NATIONAL
ÉCOLE DE SAMBO

2 conditions obligatoires à remplir

- 20 U6/U8/U10/U12 au moins
- Organisation d'un examen de passage grades J/O/V

+ 3 conditions sur 4 à remplir

- 1 éducateur diplômé (BF1 minimum) supplémentaire
- Tenue uniformisée (tenue club) pour les U6/U8/U10/U12
- Participation à 2 rencontres de sambo U8/U10/U12
- Intervention dans le scolaire / périscolaire ou dans une autre association

LABEL NATIONAL
ANIMATION

1 condition obligatoire à remplir

- 50 licenciés

+ 7 conditions sur 8 à remplir

- 3 séances par semaine
- 1 éducateur diplômé (BF1 minimum) supplémentaire
- Lieu d'accueil et d'information indépendant
- 5 publics ou pratiques différents
- 1 arbitre régional diplômé en activité
- 1 examen de passage de grades
- Participation à 2 rencontres ou compétitions de sambo
- 1 action de promotion ou d'animation en dehors du club

LABEL NATIONAL
PERFORMANCE

1 condition obligatoire à remplir

- Résultats individuels (3 classés dans les 6 premiers au niveau national)

+ 7 conditions sur 8 à remplir

- Au moins 1 inscrit sur les listes SHN
- Salle avec tapis fixe de 144 m² minimum
- 1 BF2 ou titulaire d'un diplôme d'état supplémentaire
- 3 séances/semaine pour le groupe
- Matériel de préparation physique
- Implication du club dans ETR / CRA / CNA / CA
- 1 arbitre fédéral diplômé en activité
- 1 organisation officielle période 2017-2020

LABEL NATIONAL
CLUB SANTÉ

2 conditions obligatoires à remplir

- 1 coach diplômé de wrestling training (WT)
- 1 séance hebdomadaire mini de WT

+ 4 conditions sur 5 à remplir

- Matériel spécifique de WT
- Trousse de premiers secours
- Action ou outil de promotion de l'activité santé proposée par le club
- Participation à la formation continue WT ou formation spécifique
- Projet spécifique au sein du club sur le thème de la santé et de la prévention

LABELLISATION DES CLUBS

CONDITIONS MINIMALES POUR POSTULER A UN LABEL

SAMBO

Toutes les conditions doivent être remplies avant de postuler à un label

Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie

- 1** **Au moins 30 licences sambo saison précédente** - Hors ATP scolaires, UNSS, FFSU
- 2** **1 éducateur, au minimum titulaire du BF1, en activité, licencié au club**
> Préciser Nom et Prénom
- 3** **2 séances de sambo par semaine au minimum**
> Jours et horaires à préciser obligatoirement
- 4** **Salle entraînement avec 1 tapis fixe de 100 m² minimum**
> Photo obligatoire à joindre
- 5** **Espace dédié à l'information des publics dans la salle**
> Photo obligatoire à joindre
- 6** **Tract spécifique de rentrée**
> Tract à joindre obligatoirement
- 7** **Utilisation de l'adresse mail FFL** > N°club@fflutte.org (possibilité de redirection)
- 8** **Site ou blog ou réseau social du club qui communique sur les activités du club**
> Adresse à préciser
- 9** **Affiliation à jour et fonctionnement démocratique**
> Joindre PV complet dernière AG obligatoirement
- 10** **Présence d'au moins 1 femme au conseil d'administration du club**
> Préciser Nom et Prénom

LABELLISATION DES CLUBS

LABEL NATIONAL ECOLE DE SAMBO

SAMBO

Club qui propose une pratique éducative sécurisée et de qualité à destination d'un public jeune.

Le club obtient le label lorsqu'il remplit les conditions fixées ci-dessous

*Les conditions minimales d'accès doivent au préalable avoir été remplies
Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie*

2 conditions obligatoires

1 Au moins 20 licenciés sambo U6 / U8 / U10 / U12 (discipline 1,2 ou 3) lors de la saison précédente (hors ATP scolaires, FFSU, UNSS)

2 Organisation d'un examen de passage de grades jaune/orange/vert au sein du club lors de la saison précédente (l'intranet FFL doit être actualisé)
> Préciser date et lieu de l'examen

3 conditions sur 4 au minimum

1 1 éducateur, au minimum titulaire du BF1, en activité, licencié au club, différent de celui exigé dans les conditions minimales d'accès
> Préciser Nom et prénom

2 Tenue uniformisée (tenue club) pour les catégories d'âge U6 / U8 / U10 / U12
> Joindre une photo de groupe (au moins 3 pratiquants)

3 Participation à au moins 2 rencontres ou compétitions jeunes de sambo (U8 / U10 / U12) lors de la saison précédente
> Préciser date et lieu de la rencontre N°1
> Préciser date et lieu de la rencontre N°2

4 Intervention du club dans le scolaire, le périscolaire ou dans une association lors de la saison précédente (ATP scolaire ou ATP promo renseignés dans l'intranet)
> Préciser nature et dates de l'intervention
> Préciser nom de la structure partenaire

LABELLISATION DES CLUBS

LABEL NATIONAL ANIMATION

SAMBO

Club caractérisé par la diversité des pratiques proposées et des publics accueillis ainsi que par un accueil de qualité et un encadrement compétent dans le domaine de l'animation.

Le club obtient le label lorsqu'il remplit les conditions fixées ci-dessous

Les conditions minimales d'accès doivent également avoir été remplies
Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie

1 condition obligatoire

1 50 licenciés sambo au minimum saison précédente hors ATP scolaires, FFSU, UNSS

7 conditions sur 8 au minimum

1 1 éducateur, au minimum titulaire du BF1, en activité et licencié au sein du club différent de celui exigé dans les conditions minimales d'accès

> Préciser Nom et prénom

2 1 arbitre régional de sambo diplômé, au minimum, en activité, licencié au club

> Préciser Nom et prénom

3 5 publics ou pratiques différents proposés au sein du club parmi les suivants pour la saison en cours ou précédente

3.1 **Baby sambo** - Au moins 8 U6 licenciés sambo

3.2 **Sambo jeunes** - Au moins 8 U8 ou U10 ou U12 licenciés sambo

3.3 **Adolescents** - Au moins 8 U14 ou U16 ou U18 licenciés sambo

3.4 **Adultes** - Au moins 8 U20 ou seniors licenciés sambo

3.5 **Masters** - Au moins 8 masters licenciés sambo

3.6 **Femmes** - Au moins 8 U14 ou U16 ou U18 ou U20 ou seniors licenciées sambo

3.7 **Scolaires ou Universitaires** - Au moins 20 ATP ou 20 UNSS ou 10 FFSU

3.8 **Lutte** - Au moins 8 licenciés lutte

3.9 **Grappling** - Au moins 8 licenciés grappling

3.10 **Wrestling Training** - Coach diplômé licencié au club > Nom et prénom à préciser

3.11 **Pratique de la lutte adaptée** > Convention avec l'établissement

3.12 **Autres** > Préciser public et pratique

4 3 séances par semaine au minimum

> Jours et horaires à préciser

5 1 examen de passage de grades au sein du club, l'intranet devra être actualisé

> Préciser date et lieu de l'examen

6 Participation à au moins 2 rencontres ou compétitions inscrites au calendrier

> Préciser date et lieu de la compétition N°1

> Préciser date et lieu de la compétition N°2

7 Lieu d'accueil et d'information indépendant de la salle d'entraînement

> Photo obligatoire à joindre

8 1 action de promotion ou d'animation en dehors du club

> Préciser nature, date et lieu

> Photo obligatoire

LABELLISATION DES CLUBS

LABEL NATIONAL PERFORMANCE

SAMBO

Club qui regroupe les conditions d'accès à la performance et qui obtient des résultats sportifs en nombre et de qualité.

Le club obtient le label lorsqu'il remplit les conditions fixées ci-dessous

*Les conditions minimales d'accès doivent également avoir été remplies
Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie*

1 condition obligatoire

- 1** 3 classés différents dans les 6 premiers aux championnats de France ou aux coupes de France de sambo individuels saison précédente

> Préciser 3 Noms et prénoms

7 conditions sur 8 au minimum

- 1** Au moins 1 sportif inscrit sur les listes des sportifs reconnus par le ministère

> Préciser Nom et prénom

- 2** 1 BF2 entraîneur ou diplômé d'état en activité, au minimum, différent de celui exigé dans les conditions minimales

> Préciser Nom et prénom

- 3** 1 arbitre de sambo diplômé au minimum fédéral en activité

> Préciser Nom et prénom

- 4** 3 séances d'entraînement hebdomadaire pour le groupe des compétiteurs

> Jours et horaires à préciser obligatoirement ici

- 5** Matériel de préparation physique

> Photo obligatoire

- 6** Implication d'un entraîneur dans l'ETR ou d'un arbitre dans la CRA ou CNA ou la présence d'un dirigeant à la commission régionale de sambo ou au CA régional ou national

> Préciser Nom et prénom

- 7** Organisateur au cours de la période 2017-2020 d'une compétition ou d'un tournoi officiel

> Préciser nature, date et lieu de l'organisation

- 8** Salle entraînement avec 1 tapis de sambo fixe de 144 m² minimum

> Photo obligatoire

LABELLISATION DES CLUBS

LABEL NATIONAL SANTÉ

Club identifié comme un acteur de la prévention et du développement de la santé et du bien-être.

Nouveauté 2019

Le club obtient le label lorsqu'il remplit les conditions fixées ci-dessous

*Les conditions minimales d'accès doivent également avoir été remplies
Lorsque la saison n'est pas précisée, les données doivent être valides le jour de la saisie*

2 conditions obligatoires

1 1 "coach" diplômé de wrestling training (WT)

> Préciser Nom prénom

2 1 séance hebdomadaire minimum de wrestling training au sein du club

> Joindre programme hebdomadaire du club

> Joindre 1 photo d'une séance de wrestling training au sein du club

4 conditions sur 5 au minimum

1 Matériel spécifique de wrestling training

> Joindre 1 photo

2 Trousse de premiers secours

> Joindre 1 photo

3 Promotion de l'activité santé proposée par le club

> Joindre document utilisé (flyer, affiche, ...)

4 Participation à la formation continue WT ou formation spécifique sur la question du sport-santé

> Préciser nature de la formation, lieu, date et organisme

> Joindre 1 attestation

5 Projet spécifique au sein du club ou participation à des actions sur le thème de la santé et de la prévention des risques

> Préciser nature, date et lieu